

Les tribunes du mois septembre 2021

La Madeleine que nous aimons

APOLITISME DE FAÇADE

La dernière réunion du Conseil Municipal a notamment permis de relancer la procédure de concession de service public de la crèche Alain Le Marc'Hadour qui arrive à son terme. Depuis plus de 10 ans, la crèche est gérée dans ce cadre juridique, à la satisfaction de la collectivité, mais aussi et surtout des familles madeleinoises et de leurs enfants qui en sont les usagers quotidiens. Dès lors, l'opposition du groupe agir pour l'avenir à ce mode de gestion ne procède que d'un parti pris idéologique qui ébranle une nouvelle fois sérieusement son apolitisme citoyen de façade dont plus personne n'est dupe désormais.

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

Comme Lille et d'autres communes situées dans sa première couronne, La Madeleine est confrontée à une multiplication des locations de courte durée de chambres voire de logements entiers par des touristes de passage. Cette situation n'est pas sans conséquence sur le parc de logements madeleinois déjà sous tension, mais aussi en terme de nuisances pesant sur la salubrité et la tranquillité publiques. C'est pourquoi le Conseil Municipal a résolu de saisir la Métropole Européenne de Lille compétente pour instaurer un régime d'autorisation préalable de ce type d'hébergement. Comme avec les permis de louer et de diviser qui sont déjà en vigueur sur la commune, l'objectif est de se doter d'outils juridiques pour préserver la qualité de vie des habitants de notre commune.

VISIBILITÉ ET AMBITION

En adoptant dernièrement son Plan Pluriannuel d'Investissements pour la période 2021-2026, notre municipalité n'a pas seulement suivi une simple recommandation de la Chambre Régionale des Comptes. Elle s'est surtout dotée d'un outil de prospective qui donne une visibilité budgétaire au projet de mandat et qui permet aussi de mesurer l'ambition de celui-ci en matière de transition écologique. Ainsi, sur les 30 millions d'investissements programmés d'ici à 2026, plus de 45% seront consacrés à la transition écologique.

NOUVELLE SALLE CULTURELLE POUR TOUS

L'ancienne friche industrielle de la Chaufferie Huet a débuté en juin dernier sa nouvelle vie de salle municipale culturelle polyvalente. La nouvelle Chaufferie Huet consacre aussi l'aboutissement du carré magique culturel madeleinois avec la réalisation de son quatrième pilier après la reconfiguration du Centre de Culture et d'Animation, la création de la médiathèque et la rénovation-extension du Conservatoire de musique. Désormais, le rôle de la nouvelle Chaufferie Huet sera de proposer une programmation culturelle éclectique, familiale et populaire, résolument ouverte et accessible à tous les publics madeleinois.

NOUVEAU SKATEPARK POUR NOS JEUNES

Engagement pris, engagement tenu, un nouveau skatepark, comportant davantage de modules techniques que l'ancien, a été récemment ouvert à un large public d'usagers. Rappelons que cette réalisation de qualité a été pensée et préparée en amont dans le cadre d'un atelier urbain associant une quinzaine d'ados et de jeunes adultes. Un nouvel exemple madeleinois de démocratie participative concrète et efficace.

NOUVEAU SERVICE POUR NOS SÉNIORS

La stimulation des alternatives à la voiture constitue un des axes du projet de mandat. C'est dans ce cadre qu'un nouveau service de vélo-taxi est proposé depuis quelques semaines gratuitement aux seniors madeleinois, pour les déplacements de courte distance sur le territoire communal. Un moyen simple et efficace de rester mobile, de rompre l'isolement et de retrouver du lien social. SOLIDARITÉ AVEC KAARST La Ville de La Madeleine apporte tout son soutien à la Ville de Kaarst avec laquelle elle est jumelée, et à ses habitants, sinistrés en juillet par les pluies diluviennes et les inondations qu'elles ont provoquées. Une urne a été installée en Mairie pour recueillir les dons des particuliers.

Bonne rentrée à tous !

« La Madeleine que nous aimons »
Groupe des élus de la Majorité Municipale

Agir pour l'avenir

Il fut un temps où la Ville de La Madeleine investissait, et pour cela empruntait auprès des banques, à des taux parfois de 4 à 5%, permettant ainsi l'extension de la Médiathèque ou la création de la Chaufferie Huet. Depuis deux mandats, la Municipalité affirme sa volonté de se donner des marges de manoeuvre d'investissement, en établissant des Plans Pluriannuels d'Economie de Fonctionnement (PPE), spécificité madeleinoise. Ce plan se matérialise par la vente des bijoux de famille de notre commune, avec par exemple la cession du Tir à l'Arc, à hauteur de 21M€. Lors du dernier Conseil municipal, la présentation du Plan Pluriannuel d'investissement (PPI) pour le mandant 2020-2026 nous a été faite. Malheureusement, ce PPI nous ramène à la triste réalité de l'absence de projets d'envergure et à des calendriers d'achèvement de ceux-ci sur le temps longs. Le seul grand projet est celui de la Place du marché, qui bien que lancée en 2018, ne sera achevée qu'en 2025. Ceci nous amène à un double constat :

- Une réduction prévue de l'investissement de plus de 20% par rapport au dernier mandat ;
- Des recettes d'investissement qui elles, doublent par rapport au dernier mandat, entre les économies réalisées en fonctionnement et les cessions de terrains.

Au cours des 5 prochaines années de mandat, ce sont plus de 4 millions d'euros d'excédents de recettes annuelles qui sont prévisibles, soit près de la moitié du montant de travaux réalisés sur les dernières années. Que va décider la Municipalité pour utiliser cette somme ? Nous attendons des propositions, le Maire ayant préféré le silence sur nos questions au dernier Conseil Municipal. Nos propositions ? Dès à présent, de renforcer le PPI en matière de Plan Carbone (espaces verts, cours d'écoles), et d'enfouissement des lignes électriques, d'arrêter les cessions de terrains et d'augmenter les budgets de fonctionnement afin d'assurer une utilisation pleine et entière des équipements municipaux (culture, enfance, social).

Nous contacter : www.agir-avenir.org - <https://www.facebook.com/agiravenir59/> Rencontrez-nous : le vendredi 10 septembre à 19h, Espace Dufour, 177 rue du Général de Gaulle. « Agir pour l'avenir ».